



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

PLAN FEDERAL DE
DEVELOPPEMENT
2025 - 2028

Fidéliser, capter et former pour
structurer l'escrime de demain !

Mise à jour le 10 octobre 2025

PLAN FEDERAL DE DEVELOPPEMENT

"APPEL A PROJET"

Noisy le Grand, le 10 janvier 2026

Sabre Laser - Moins de 13 ans



Contexte

Depuis plusieurs années, la Fédération Française d'Escrime (FFE) développe la pratique du sabre laser au sein de ses clubs, dans une logique d'innovation et d'ouverture vers de nouveaux publics. Souhaitant renforcer la place de cette discipline émergente, la FFE souhaite aujourd'hui accentuer ses actions à destination des jeunes pratiquants (moins de 13 ans), afin de dynamiser la formation des pratiquants, la fidélisation et l'attractivité de cette pratique sur l'ensemble du territoire.

En fin d'Olympiade précédente, la pratique du sabre laser comptait un nombre encore limité de jeunes licenciés. En effet, on en répertoriait environ 800, répartis dans un peu plus de 70 clubs, soit 28% des licenciés SL. A titre de comparaison, la pratique des moins de 13 ans au sein de la FFE est de 47%. Malgré un engouement croissant, la structuration de l'offre pour les moins de 13 ans reste donc encore hétérogène, et peu de clubs disposent d'un programme régulier de formation dédié à cette tranche d'âge.

Cet appel à projet vise donc à encourager la mise en place d'actions innovantes et adaptées favorisant le développement du sabre laser chez les moins de 13 ans. L'objectif est de renforcer la visibilité de cette discipline, d'accompagner les clubs dans la création de nouvelles dynamiques pédagogiques, et de soutenir la diversification des pratiques jeunes au sein de la FFE.



Objectifs

Dans le cadre du Plan Fédéral de Développement, la Fédération s'engage au développement de l'escrime par une aide en matériel pour les clubs ouvrant un **créneau hebdomadaire** de sabre laser pour les moins de 13 ans. Dix projets seront sélectionnés.



Modalités de soutien

La Fédération Française d'Escrime lance un appel à projet à destination de ses clubs affiliés souhaitant ouvrir un créneau hebdomadaire de sabre laser pour les moins de 13 ans. Les clubs retenus bénéficieront d'une dotation de **8 sabres jeunes** afin de soutenir la mise en place de cette activité.



Conditions d'éligibilité

- Club affilié à la FFE
- Disposer d'un enseignant RNCP escrime ayant suivi la FPC sabre laser ou d'un diplômé fédéral sabre laser (animateur, éducateur).
- Enregistrer au minimum de 8 pratiquants de moins de 13 ans avec une licence sabre laser (dont 4 primo-licenciés au minimum) sur l'extranet entre le 01/09/2025 et le 28/02/2026.



Procédure de candidature

 Dossier à fournir : Chaque candidature devra être accompagnée d'un dossier pédagogique présentant le projet, les objectifs et l'organisation des séances proposées. Les candidatures doivent être transmises à l'adresse mail ci-dessous, en complétant la fiche de renseignements fournie en page annexe sur le site de la FFE.

 Envoi à : developpement@ffescrime.fr



Critères de sélection

Une seule dotation par club dans la limite de 10 attributions par ordre d'arrivée.



Calendrier prévisionnel



Étape

Lancement de l'appel
Clôture des candidatures



Date

10/01/2026
01/03/2026

Les dossiers seront traités dès réception.



Evaluation

📊 Chaque projet devra faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative. Les clubs lauréats s'engagent à transmettre à la FFE avant le 30 juin 2026 :

- Un article de presse ou une publication valorisant le projet
- Un reportage photo ou vidéo
- Un bilan pédagogique et financier synthétique

Ces éléments permettront de valoriser les initiatives au niveau national et de mesurer l'impact du dispositif.



Contacts et informations

👤 **Référent :** Durand Denis (Directeur en charge du développement)

✉ **Email :** developpement@ffescrime.fr

☎ **Téléphone :** 07 69 84 26 36

🌐 **Site / Règlement complet :**



[fiche de renseignement](#)



[convention](#)

Thierry Le Prisé

Vice-président responsable du
développement

Denis Durand

CTN en charge
du développement